



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

03 février 2022

Formulaires, réseaux sociaux, sites de rencontres : les nouveaux pièges des escrocs

En plus des appels téléphoniques ou spams que vous recevez dans votre boîte mail, les escrocs cherchent à vous harponner par d'autres moyens, notamment sur internet, en présentant de fausses offres de placements. Pour éviter de mordre à l'hameçon, suivez ces quelques précautions.

Ne laissez pas vos coordonnées sur les formulaires de contact !

Une personne vous appelle pour vous proposer un placement très rémunérateur et sans risque ? Demandez-vous comment cette personne a pu récupérer vos coordonnées. Le plus souvent, les démarcheurs frauduleux vous contactent après que vous ayez rempli un questionnaire ou un formulaire de contact sur un site internet.

Que ce soit après avoir cliqué sur une publicité ou directement sur une page internet dédiée à un investissement pour lequel vous n'avez presque aucune information, ne donnez jamais vos informations personnelles sur internet sans savoir précisément à quelle société vous vous adressez. Ces informations peuvent faciliter le travail des escrocs qui chercheront à déterminer avec quels produits vous attirer, mais peuvent aussi être utilisées pour usurper votre identité.

Vous ne donneriez pas vos coordonnées à une personne inconnue dans la rue ? Ne le faites pas en ligne et [vérifiez](https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/eviter-les-amaques/formulaires-reseaux-sociaux-sites-de-re...) URL = [https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-

son-épargne/faire-les-vérifications] toujours à qui vous vous adressez, notamment en allant regarder la rubrique « A propos de » : s'il n'y en a pas, c'est mauvais signe !

Prenez également garde aux sites qui demandent de remplir un questionnaire pour vérifier votre éligibilité à un produit financier. Si un placement est réellement soumis à des conditions légales, vous trouverez des informations sur ces conditions auprès des autorités compétentes, sans avoir à donner vos informations personnelles. C'est le cas pour certains produits réglementés comme le [plan d'épargne en actions](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2385) URL = [https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2385] (PEA), le [livret d'épargne populaire](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2367) URL = [https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2367] (LEP), etc.

Prenez garde aux influenceurs et informations partagées sur les réseaux sociaux

Une voiture de luxe, une grande maison avec piscine, des gains faciles et rapides sans travailler... Attention à ce que vous pouvez voir sur les réseaux sociaux ! N'oubliez pas que ce qui est partagé peut être faux, retouché, trompeur. Interrogez-vous : s'agit-il d'un témoignage désintéressé ou d'une publicité ? Car ce n'est pas toujours précisé.

On ne trouve pas que des amis sur les réseaux sociaux, il y a aussi des personnes peu scrupuleuses. Leur intérêt peut être de vous pousser à l'investissement pour toucher une commission sur les sommes placées, voire de récupérer directement votre argent ! Méfiez-vous des influenceurs qui promettent des gains faciles si vous suivez leur méthode. Il s'agit souvent d'arnaques pyramidales dans lesquelles les premiers investisseurs sont rémunérés grâce à l'argent versé par les nouveaux. Cette pyramide s'effondre lorsqu'il n'y a plus de nouveaux investisseurs. Ces escrocs jouent sur la proximité permise par les réseaux sociaux pour vous mettre en confiance.

Prenez particulièrement garde aux personnes vous proposant de découvrir une « méthode » pour gagner beaucoup d'argent en rejoignant un cercle restreint via une messagerie privée par exemple. Outre le ticket d'entrée, qui est une première façon de vous extorquer de l'argent, le fait d'appartenir à un soi-disant groupe privilégié vous rend en réalité plus vulnérable aux arnaques.

Méfiez-vous des sites de rencontres

De plus en plus de témoignages montrent que les arnaques passent désormais par de faux comptes sur les sites de rencontres. Par le biais de ces faux profils, les escrocs vous parlent pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, gagnent votre confiance avant de vous informer de l'existence d'un investissement qu'ils auraient eux-mêmes réalisé et qui serait très rémunérateur. N'investissez jamais d'après les conseils d'une personne que vous n'avez jamais rencontrée ! Les utilisateurs de ces faux comptes n'hésitent pas à se faire passer pour un ami, voire une relation amoureuse à distance, pour vous escroquer ensuite.

Ils témoignent

- ✎ Erwan, contacté sur un site de rencontres, victime d'une arnaque aux crypto-actifs
- Martin, convaincu par le discours d'un influenceur, victime d'une arnaque sur le
- ✎ Forex

Mots clés

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

BIEN INVESTIR

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE ARNAQUES

19 janvier 2022

Escroqueries
financières : déjouez
les arnaques



ARTICLE BIEN INVESTIR

02 juillet 2021

Vérifier une
autorisation



ARTICLE ARNAQUES

21 septembre 2017

Comment détecter et
éviter les arnaques ?



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02